



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2025	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	3
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	4
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	7
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	14
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	18
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	21

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie de nombreux titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du deuxième trimestre 2025 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 30 juin 2025 et 2024 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2025. Tous les montants sont en dollars canadiens.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure, notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** »).
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo (« **Incendo** ») et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2025

- Le 12 juin 2025, la Société a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 \$ auprès de QMI afin de proroger son échéance du 15 juin 2025 au 30 juin 2026.
- Le 30 avril 2025, M. Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction par intérim de la Société, a annoncé la nomination de M. Mathieu Turbide en tant que vice-président, Contenus numériques et Magazines à la suite du départ à la retraite de Mme Lyne Robitaille.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1

Rapprochement du BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) présenté dans ce rapport avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télédiffusion	2 228	\$ 7 624	\$ (17 485)	\$ (13 635)
Services cinématographiques et audiovisuels	2 191	5 425	2 314	8 030
Magazines	648	272	467	(47)
Production et distribution	(2 859)	(260)	(2 842)	(630)
Éléments intersectoriels	(454)	109	(1 194)	151
	1 754	13 170	(18 740)	(6 131)
Amortissement	4 682	5 592	9 652	11 802
Frais financiers	913	1 513	1 239	2 751
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	2 740	7 850	4 612	5 958
(Recouvrement d'impôts) impôts sur le bénéfice	(1 640)	1 461	(8 909)	(5 215)
Part du bénéfice dans des sociétés associées	(148)	(341)	(232)	(619)
Perte nette	(4 793)	\$ (2 905)	\$ (25 102)	\$ (20 808)

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024

Revenus de 129 415 000 \$, en baisse de 14 536 000 \$ (-10,1 %).

- Diminution dans tous les secteurs d'activités, soit Télédiffusion (8 209 000 \$ ou -7,0 % des revenus du secteur), Services cinématographiques et audiovisuels (5 416 000 \$ ou -27,0 %), Magazines (790 000 \$ ou -9,4 %) ainsi que Production et distribution (93 000 \$ ou -6,4 %).

BAIIA ajusté de 1 754 000 \$, soit une variation défavorable de 11 416 000 \$ (-86,7 %).

- Écart défavorable dans les secteurs Télédiffusion (5 396 000 \$ ou -70,8 % du BAIIA ajusté du secteur), Services cinématographiques et audiovisuels (3 234 000 \$ ou -59,6 %) ainsi que Production et distribution (2 599 000 \$).
- Écart favorable dans le secteur Magazines (376 000 \$ ou 138,2 %).

Perte nette attribuable aux actionnaires de 4 793 000 \$ (-0,11 \$ par action de base), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 2 905 000 \$ (-0,07 \$ par action de base) pour la même période de 2024. Cet écart défavorable de 1 888 000 \$ (-0,04 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart défavorable de 11 416 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté;

contrebalancé en partie par :

- l'écart favorable de 5 110 000 \$ au niveau des frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres;
- l'écart favorable de 3 101 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts et des impôts sur le bénéfice;

- l'écart favorable de 910 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement; et
- l'écart favorable de 600 000 \$ au niveau des frais financiers.

Charge d'amortissement de 4 682 000 \$, soit une baisse de 910 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des équipements techniques et à des équipements destinés à la location complètement amortis, ainsi qu'à un ajustement d'amortissement à la baisse pour des actifs liés au droit d'utilisation de locaux.

Frais financiers de 913 000 \$, soit un écart favorable de 600 000 \$ découlant principalement d'un écart favorable au niveau des intérêts sur la dette lié à un niveau d'endettement moyen ainsi qu'à un coût de financement moyen moins élevés au cours du deuxième trimestre 2025 par rapport au trimestre correspondant de 2024 en plus de revenus d'intérêts liés aux régimes à prestations définies plus élevés, contrebalancés en partie par des intérêts plus élevés sur les obligations locatives.

Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres de 2 740 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2025 comparativement à 7 850 000 \$ pour la période correspondante de 2024.

- Au cours du deuxième trimestre 2025, la Société a comptabilisé une charge de 2 633 000 \$ découlant de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 2 098 000 \$ dans le secteur Télédiffusion et 535 000 \$ dans le secteur Magazines (une charge de 232 000 \$ pour la période correspondante de 2024 dont 83 000 \$ dans le secteur Télédiffusion et 149 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels).
- Au cours du deuxième trimestre 2024, la Société a effectué un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie Production et distribution compte tenu du contexte concurrentiel de l'industrie et du ralentissement de son volume d'activités. La Société a ainsi conclu que la valeur recouvrable de cette unité était inférieure à sa valeur comptable et une charge de dépréciation sans incidence fiscale de l'écart d'acquisition de 7 781 000 \$ a été comptabilisée.

Recouvrement d'impôts de 1 640 000 \$ (taux d'imposition effectif de 24,9 %) au cours du deuxième trimestre 2025, comparativement à des impôts sur le bénéfice de 1 461 000 \$ (taux d'imposition effectif de -81,8 %) à la même période de 2024, soit un écart favorable de 3 101 000 \$ qui s'explique principalement par la réalisation d'une perte déductible à des fins fiscales pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2025 alors qu'un bénéfice imposable avait été réalisé au cours de la période correspondante de 2024. Le taux d'imposition effectif inférieur au taux statutaire de 26,5 % pour le deuxième trimestre 2025 s'explique essentiellement par la comptabilisation d'impôts étrangers. Le taux d'imposition effectif inférieur au taux statutaire de 26,5 % pour le deuxième trimestre 2024 s'explique essentiellement par l'écart permanent découlant de la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part du bénéfice dans des sociétés associées de 148 000 \$ au deuxième trimestre 2025, comparativement à 341 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2024, soit un écart défavorable de 193 000 \$ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

Comparaison des six premiers mois de 2025 et 2024

Revenus de 249 083 000 \$, en baisse de 24 029 000 \$ (-8,8 %).

- Diminution dans tous les secteurs d'activités, soit Télédiffusion (13 979 000 \$ ou -6,2 % des revenus du secteur), Services cinématographiques et audiovisuels (9 166 000 \$ ou -25,3 %), Magazines (1 399 000 \$ ou -8,7 %) ainsi que Production et distribution (67 000 \$ ou -2,0 %).

BAIIA ajusté négatif de 18 740 000 \$, soit un écart défavorable de 12 609 000 \$.

- Écart défavorable dans les secteurs Services cinématographiques et audiovisuels (5 716 000 \$ ou -71,2 % du BAIIA ajusté du secteur), Télédiffusion (3 850 000 \$) ainsi que Production et distribution (2 212 000 \$).

- Écart favorable dans le secteur Magazines (514 000 \$).

Perte nette attribuable aux actionnaires de 25 102 000 \$ (-0,58 \$ par action de base) au cours des six premiers mois de 2025, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 20 808 000 \$ (-0,48 \$ par action de base) pour la même période de 2024, soit un écart défavorable de 4 294 000 \$ (-0,10 \$ par action de base) qui s'explique essentiellement par :

- l'écart défavorable de 12 609 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté négatif;

contrebalancé en partie par :

- l'écart favorable de 3 694 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts;
- l'écart favorable de 2 150 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement;
- l'écart favorable de 1 512 000 \$ au niveau des frais financiers; et
- l'écart favorable de 1 346 000 \$ au niveau des frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres.

Charge d'amortissement de 9 652 000 \$, soit une baisse de 2 150 000 \$ qui s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024 en plus de la baisse de la charge d'amortissement associée à des actifs incorporels découlant d'acquisitions d'entreprises passées.

Frais financiers de 1 239 000 \$, soit un écart favorable de 1 512 000 \$ découlant principalement des mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024.

Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres de 4 612 000 \$ pour les six premiers mois de 2025 comparativement à 5 958 000 \$ pour la période correspondante de 2024.

- Au cours du premier semestre 2025, la Société a enregistré une charge de 4 827 000 \$ découlant de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 3 832 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 535 000 \$ dans le secteur Magazines, 322 000 \$ dans le secteur Production et distribution ainsi que 138 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (une charge de 649 000 \$ pour la période correspondante de 2024 dont 386 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 152 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels et 111 000 \$ dans le secteur Magazines).
- Au cours du premier trimestre 2025, la Société a comptabilisé un gain de 322 000 \$ lié à la liquidation d'un placement de portefeuille.
- Tel que mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation sans incidence fiscale de l'écart d'acquisition de 7 781 000 \$ pour l'unité génératrice de trésorerie Production et distribution au cours du deuxième trimestre 2024.
- Le 28 mars 2024, la Société a conclu la vente à sa société mère d'un immeuble situé à Saguenay pour un produit de disposition de 2 600 000 \$. Cette transaction a entraîné un gain sur disposition de 2 309 000 \$ comptabilisé au cours du premier trimestre 2024.

Recouvrement d'impôts de 8 909 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,0 %) pour les six premiers mois de 2025, comparativement à un recouvrement d'impôts de 5 215 000 \$ (taux d'imposition effectif de 19,6 %) à la même période de 2024, soit un écart favorable de 3 694 000 \$ qui s'explique principalement par l'augmentation de la perte déductible à des fins fiscales. Le taux d'imposition effectif inférieur au taux statutaire de 26,5 % pour les six premiers mois de 2025 s'explique essentiellement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024. Le taux d'imposition effectif inférieur au taux statutaire de 26,5 % pour les six premiers mois de 2024 s'explique aussi essentiellement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part du bénéfice dans des sociétés associées de 232 000 \$ au cours des six premiers mois de 2025, comparativement à 619 000 \$ pour la période correspondante de 2024, soit un écart défavorable de 387 000 \$ qui s'explique par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024

Revenus de 109 696 000 \$, soit une baisse de 8 209 000 \$ (-7,0 %), principalement attribuable à :

- la diminution de 40,1 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports », découlant essentiellement d'un ajustement rétroactif favorable de 10 184 000 \$ qui avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2024 en lien avec les taux de redevance de la chaîne « LCN »;
- la baisse de 6,0 % des revenus du Réseau TVA provenant principalement de :
 - la diminution de 54,4 % des revenus liés à la vidéo sur demande (« VSD ») découlant de la diminution de la tarification pour ces services;
 - les baisses des revenus locatifs ainsi que des revenus de production commerciale; et
 - la baisse de 1,3 % des revenus publicitaires, malgré une hausse de 1,3 % des revenus numériques;
- la baisse de 10,6 % des revenus publicitaires des chaînes de divertissement;

contrebalancées en partie par :

- les augmentations de 53,5 % des revenus publicitaires et de 9,4 % des revenus d'abonnement de « TVA Sports » découlant, entre autres, de la présence des Canadiens de Montréal dans les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey (« LNH »); et
- la hausse de 13,2 % des revenus de Qolab découlant d'un volume d'activités plus élevé.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 2

Statistiques d'écoute du marché francophone

(Parts de marché en %)

Deuxième trimestre 2025 vs Deuxième trimestre 2024			
	2025	2024	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	21,8	23,0	-1,2
SRC	10,9	11,8	-0,9
Noovo	6,1	7,2	-1,1
	38,8	42,0	-3,2
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	22,0	19,5	2,5
Bell Média	12,9	12,2	0,7
Corus	4,2	4,1	0,1
SRC	7,6	6,5	1,1
Autres	4,6	5,0	-0,4
	51,3	47,3	4,0
Total chaînes anglophones et autres :	9,9	10,7	-0,8
Groupe TVA	43,8	42,5	1,3

Source : Numeris - Québec franco, 1^{er} avril au 30 juin, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2025, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 1,3 part par rapport à la période correspondante de 2024, passant de 42,5 parts à 43,8 parts.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 21,8 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 22,0 parts pour le deuxième trimestre de 2025 comparativement à 19,5 parts pour la même période de 2024, soit une augmentation de 2,5 parts. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a connu une croissance exceptionnelle de 1,7 part par rapport au trimestre correspondant de 2024 alimentée, entre autres, par le contexte politique américain ainsi que par l'intérêt qu'a suscité la campagne électorale fédérale. Elle conserve ainsi le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec, devançant même la chaîne Noovo. « TVA Sports » a connu une croissance importante de 1,0 part pour cette période découlant, entre autres, de la présence des Canadiens de Montréal dans les séries éliminatoires de la LNH. La chaîne « Prise 2 » a quant à elle connu une croissance de 0,4 part alors que la chaîne « Qub Télé » a connu une croissance de 0,2 part. Quant aux chaînes « Zeste », « Témoin » et « Addik^{TV} », elles ont connu des reculs de 0,3, 0,3 et 0,2 part respectivement.

La quotidienne *Indéfendable* ainsi que *Star Académie – Le variété*, avec des auditoires moyens de plus de 1,3 million de téléspectateurs chacune, de même que la première ronde des séries éliminatoires à laquelle participaient les Canadiens de Montréal, avec plus de 1,2 million de téléspectateurs, se sont classées parmi les 5 émissions les plus regardées au Québec au cours du deuxième trimestre 2025.

BAIIA ajusté de 2 228 000 \$, soit un écart défavorable de 5 396 000 \$, expliqué principalement par :

- la diminution de 75,3 % du BAIIA ajusté des chaînes d'information découlant essentiellement de l'ajustement rétroactif favorable non récurrent au niveau des revenus d'abonnement pour la chaîne « LCN » qui avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2024, tel qu'expliqué ci-dessus; et

- la baisse de rentabilité du Réseau TVA, découlant de la combinaison de la baisse de ses revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, et de la hausse de 6,6 % de ses charges d'exploitation, liée principalement à un décalage dans les coûts de contenu résultant en une charge plus importante pour le trimestre, compensée en partie par les économies découlant des plans de restructuration, notamment au niveau des coûts liés au personnel;

contrebalancées en partie par :

- l'amélioration de 73,8 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports » découlant de la combinaison de l'augmentation de 22,0 % de ses revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, et de la baisse de 11,3 % de ses charges d'exploitation, notamment au niveau des coûts de contenu alors que la chaîne avait diffusé l'Euro 2024 au cours du deuxième trimestre 2024;
- la hausse de 110,1 % du BAIIA ajusté des chaînes de divertissement provenant essentiellement de la baisse de 10,7 % de leurs charges d'exploitation, qui a plus que compensé la baisse de 10,6 % de leurs revenus publicitaires et de 3,0 % de leurs revenus d'abonnement; et
- l'augmentation du BAIIA ajusté de Qolab découlant de la hausse du volume d'activités.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 93,5 % pour le deuxième trimestre 2024 à 98,0 % pour la même période de 2025. Cette hausse provient de la baisse plus importante des revenus du secteur que la baisse des charges d'exploitation.

Comparaison des six premiers mois de 2025 et 2024

Revenus de 211 589 000 \$, soit une diminution de 13 979 000 \$ (-6,2 %), principalement attribuable à :

- la diminution de 50,3 % des revenus d'abonnement des chaînes d'information, découlant essentiellement de l'ajustement rétroactif favorable non récurrent qui avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2024 en lien avec les taux de redevance de la chaîne « LCN », tel que mentionné ci-dessus;
- la baisse de 8,5 % des revenus du Réseau TVA provenant principalement de :
 - la baisse de 5,5 % des revenus publicitaires, malgré une hausse de 2,6 % des revenus numériques;
 - la baisse de 54,2 % des revenus liés à la VSD découlant du même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024; et
 - les baisses des revenus locatifs ainsi que des revenus de production commerciale;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation des revenus de contenu; et
- les baisses de 9,7 % des revenus publicitaires et de 3,4 % des revenus d'abonnement pour les chaînes de divertissement;

contrebalancées en partie par :

- les hausses de 36,1 % des revenus publicitaires et de 5,3 % des revenus d'abonnement pour « TVA Sports » découlant, entre autres, du même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024.

BAIIA ajusté négatif de 17 485 000 \$, soit une variation défavorable de 3 850 000 \$, expliquée principalement par :

- la diminution de 64,5 % du BAIIA ajusté des chaînes d'information, provenant principalement de « LCN » et découlant de l'ajustement rétroactif favorable non récurrent au niveau de ses revenus d'abonnement qui avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2024, tel qu'expliqué ci-dessus, et ce bien que leurs charges d'exploitation aient diminué de 5,4 %; et
- l'augmentation de 43,5 % du BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA découlant essentiellement de la baisse de ses revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, bien que les charges d'exploitation aient diminué de 3,5 %, notamment au niveau des coûts de contenu, des coûts liés au personnel ainsi que des commissions sur ventes publicitaires;

contrebalancées en partie par :

- l'amélioration de 41,0 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports » attribuable à la combinaison de la hausse de ses revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, et de la baisse de 2,3 % de ses charges d'exploitation, notamment au niveau des coûts de contenu, alors qu'au cours de la période correspondante de 2024, la chaîne avait diffusé l'Euro 2024 vs *La Confrontation des 4 nations* au cours du premier trimestre 2025, et ce bien que les commissions sur ventes publicitaires aient augmenté;
- la hausse de 55,7 % du BAIIA ajusté des chaînes de divertissement, essentiellement attribuable à la baisse de 10,0 % de leurs charges d'exploitation, notamment au niveau des coûts de contenu, qui a plus que compensé la baisse de leurs revenus, telle qu'expliquée ci-dessus; et
- la hausse de 97,5 % du BAIIA ajusté de Qolab découlant principalement d'économies de coûts.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 106,0 % pour le premier semestre 2024 à 108,3 % pour la même période de 2025. Cette hausse provient de la diminution plus importante des revenus du secteur que la baisse des charges d'exploitation.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024

Revenus de 14 607 000 \$, soit une diminution de 5 416 000 \$ (-27,0 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 51,5 % des revenus de location de studios et d'équipements liée essentiellement au volume d'activités moins élevé au cours du deuxième trimestre 2025, alors qu'au trimestre correspondant de 2024, des productions étrangères d'envergure étaient présentes dans les studios;
- la baisse de 67,3 % des revenus liés aux services de production virtuelle découlant d'un volume d'activités moindre; et
- la baisse de 9,4 % des revenus de services d'accessibilité média en lien avec la baisse de la tarification, liée à des gains d'efficacité technologique, et avec la baisse du volume d'activités;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation des revenus de location de mobiles liée à la hausse du volume d'activités; et
- la hausse de 13,8 % des revenus de postproduction découlant d'un volume d'activités plus élevé également.

BAIIA ajusté de 2 191 000 \$, soit un écart défavorable de 3 234 000 \$ (-59,6 %), expliqué principalement par :

- la diminution de 66,7 % du BAIIA ajusté généré par les services de location de studios et d'équipements découlant des mêmes éléments que ceux mentionnés pour expliquer la baisse des revenus ci-dessus; et
- la baisse du BAIIA ajusté généré par les activités de production virtuelle;

contrebalancées en partie par :

- la hausse du BAIIA ajusté lié aux services de location de mobiles découlant de l'augmentation du volume d'activités; et
- l'amélioration de 43,2 % du BAIIA ajusté négatif généré par les activités de postproduction découlant essentiellement de l'augmentation du volume d'activités.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 72,9 % pour le deuxième trimestre 2024 à 85,0 % pour le deuxième trimestre 2025. Cette augmentation provient essentiellement de la diminution plus importante des revenus que la baisse des charges d'exploitation.

Comparaison des six premiers mois de 2025 et 2024

Revenus de 27 107 000 \$, soit une diminution de 9 166 000 \$ (-25,3 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 51,8 % des revenus de location de studios et d'équipements expliquée par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024; et
- les baisses respectives de 11,0 % et de 65,9 % des revenus de services d'accessibilité média et des revenus de production virtuelle, expliquées par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation des revenus de location de mobiles liée à la hausse du volume d'activités; et
- la hausse de 9,8 % des revenus de postproduction découlant d'un volume d'activités plus élevé.

BAIIA ajusté de 2 314 000 \$, soit un écart défavorable de 5 716 000 \$ (-71,2 %), expliqué principalement par :

- la diminution de 83,6 % du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios et d'équipements expliquée par la baisse du volume d'activités découlant, entre autres, de l'absence de productions étrangères d'envergure dans les studios; et
- la baisse de rentabilité des activités de production virtuelle;

contrebalancées en partie par :

- l'amélioration de 59,2 % du BAIIA ajusté négatif généré par les activités de postproduction;
- l'augmentation de la rentabilité des activités de location de mobiles.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 77,9 % au premier semestre 2024 à 91,5 % au premier semestre 2025. Cette augmentation provient du même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024.

Comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024

Revenus de 7 625 000 \$, soit une baisse de 790 000 \$ (-9,4 %), essentiellement attribuable à :

- la baisse de 15,1 % des revenus publicitaires, affectant principalement la catégorie « Mensuels »;
- la baisse de 7,3 % des revenus en kiosque, affectant principalement la catégorie « Artistiques » et découlant de la baisse du marché ainsi que de la réduction du nombre de parutions;
- la baisse de 7,8 % des revenus d'abonnement, affectant principalement la catégorie « Mensuels »; et
- la baisse de 8,1 % de l'aide provenant du Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP »).

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de miser davantage sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1^{er} avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 19,4 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2025 (19,2 % pour la période correspondante de 2024).

BAIIA ajusté de 648 000 \$, soit une hausse de 376 000 \$ (138,2 %), découlant principalement d'économies, notamment au niveau des frais d'impression, de contenu et de messagerie, qui ont plus que compensé la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, et l'augmentation des frais de recyclage liés à la tarification du nouveau système de collecte sélective.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 91,5 % pour le second trimestre de 2025 contre 96,8 % pour la même période de 2024. Cette diminution s'explique par la baisse plus importante des charges d'exploitation que la baisse des revenus.

Comparaison des six premiers mois de 2025 et 2024

Revenus de 14 635 000 \$, soit une baisse de 1 399 000 \$ (-8,7 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 11,4 % des revenus publicitaires, affectant principalement la catégorie « Mensuels »;
- la baisse de 7,5 % des revenus en kiosque principalement pour la catégorie « Artistiques » et découlant essentiellement des mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024;
- la baisse de 10,6 % des revenus d'abonnement principalement pour la catégorie « Mensuels »; et
- la baisse de 7,4 % de l'aide provenant du FCP.

BAIIA ajusté de 467 000 \$, soit un écart favorable de 514 000 \$, expliqué principalement par des économies supérieures à la baisse des revenus, pour les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 100,3 % pour le premier semestre 2024 à 96,8 % pour le premier semestre 2025. Cette diminution s'explique par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024.

Production et distribution

Comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024

Revenus de 1 362 000 \$, soit une diminution de 93 000 \$ (-6,4 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 40,2 % des revenus de TVA Films, découlant essentiellement d'un volume d'activités moindre; et
- la baisse des revenus de distribution internationale;

contrebalancées en grande partie par :

- l'augmentation de 38,9 % des revenus de distribution sur les plateformes d'écoute en continu ainsi que l'augmentation des revenus de distribution canadienne; et
- la hausse des revenus de TVA Distribution, découlant d'un volume d'activités plus élevé.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 30,5 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2025 alors qu'elles représentaient 17,2 % pour la période correspondante de 2024.

BAIIA ajusté négatif de 2 859 000 \$, soit une variation défavorable de 2 599 000 \$, expliquée principalement par la comptabilisation d'une charge de dépréciation de certains droits, contrebalancée en partie par un écart favorable au niveau des frais administratifs d'Incendo.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 309,9 % pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2025 contre 117,9 % pour la même période de 2024. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges d'exploitation, découlant principalement de la comptabilisation d'une charge de dépréciation de certains droits au cours du deuxième trimestre 2025, telle que mentionnée ci-dessus.

Comparaison des six premiers mois de 2025 et 2024

Revenus de 3 264 000 \$, soit une diminution de 67 000 \$ (-2,0 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 16,2 % des revenus de TVA Films, découlant essentiellement d'un volume d'activités moindre; et
- la baisse des revenus de distribution internationale, en salle et canadienne pour Incendo;

contrebalancées en grande partie par :

- l'augmentation de 90,7 % des revenus de distribution sur les plateformes d'écoute en continu.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 24,3 % des revenus de ce secteur pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025 alors qu'elles représentaient 20,0 % pour la période correspondante de 2024.

BAIIA ajusté négatif de 2 842 000 \$, soit une variation défavorable de 2 212 000 \$, expliquée principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024, ainsi que par la baisse de rentabilité de TVA Films.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 187,1 % pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025 contre 118,9 % pour la même période de 2024. Cette hausse s'explique par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

Tableau 3
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	15 918 \$	14 070 \$	(14 683) \$	14 887 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(2 144)	(7 952)	(6 847)	(11 262)
Dispositions d'immobilisations corporelles	-	163	-	2 763
Autres	(433)	(697)	(711)	(1 221)
Remboursement (augmentation) de la dette	13 341 \$	5 584 \$	(22 241) \$	5 167 \$
	30 juin 2025		31 décembre 2024	
Situation à la fin :				
Emprunt bancaire		1 892 \$		3 667 \$
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère		57 992		33 976
Dette		59 884 \$		37 643 \$

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en hausse de 1 848 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2025 par rapport à la période correspondante de 2024. Cet écart est principalement dû à la variation nette favorable de 18 058 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, contrebalancé en partie par l'écart défavorable de 11 416 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté ainsi que par les écarts défavorables au niveau des économies d'impôts exigibles et des frais de restructuration. La variation nette favorable des actifs et passifs d'exploitation s'explique essentiellement par des écarts favorables au niveau des créditeurs, charges à payer et provisions, des droits de contenu à payer ainsi que des actifs et passifs d'impôts exigibles, contrebalancés en partie par un écart défavorable au niveau du contenu audiovisuel.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en baisse de 29 570 000 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025 par rapport à la période correspondante de 2024 principalement dû à un écart défavorable de 12 609 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté négatif, à la variation nette défavorable de 11 309 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation ainsi qu'à des écarts défavorables au niveau des frais de restructuration et des économies d'impôts exigibles. La variation nette défavorable des actifs et passifs d'exploitation s'explique essentiellement par des écarts défavorables au niveau des créditeurs, charges à payer et provisions ainsi qu'au niveau des frais payés d'avance, contrebalancés en partie par un écart favorable au niveau des actifs et passifs d'impôts exigibles.

Fonds de roulement de 10 661 000 \$ au 30 juin 2025 comparativement à un fonds de roulement de 26 063 000 \$ au 31 décembre 2024. Cet écart défavorable de 15 402 000 \$ est principalement attribuable à l'augmentation de la dette auprès de la société mère ainsi qu'à la baisse des débiteurs, contrebalancées en partie par la baisse des créditeurs, charges à payer et provisions.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels de 2 144 000 \$ pour le deuxième trimestre 2025, comparativement à 7 952 000 \$ pour la même période de 2024, soit une baisse de 5 808 000 \$. Cette baisse s'explique essentiellement par des investissements moins importants en lien avec le plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, notamment au niveau des équipements techniques, découlant de l'achèvement du projet d'aménagement des nouveaux studios et du transfert des opérations télévisuelles au 4545, rue Frontenac à Montréal.

Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels de 6 847 000 \$ pour les six premiers mois de 2025, comparativement à 11 262 000 \$ pour la même période de 2024, soit une baisse de 4 415 000 \$ expliquée principalement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des acquisitions pour le deuxième trimestre 2025 par rapport aux acquisitions pour la période correspondante de 2024, ainsi que par des investissements moins importants en équipements destinés à la location.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2025, les sorties de fonds en lien avec les immobilisations corporelles et actifs incorporels consistaient principalement en des déboursés liés à des projets débutés en 2024 et financés par les créditeurs et charges à payer au 31 décembre de cette même année, dont des investissements en lien avec le plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, tels que mentionnés ci-dessus, de même que certaines démarches liées à l'amorce du projet de transformation de l'ancien siège social de la Société.

Dispositions d'immobilisations corporelles nulles pour le deuxième trimestre 2025 (163 000 \$ au cours de la période correspondante de 2024 découlant de la disposition d'actifs complètement amortis).

Dispositions d'immobilisations corporelles nulles pour le premier semestre de 2025 (2 763 000 \$ au cours de la période correspondante de 2024 découlant principalement de la disposition d'un immeuble situé à Saguenay en faveur de la société mère).

Activités de financement

Dette auprès de la société mère (excluant les frais de financement reportés) de 58 000 000 \$ au 30 juin 2025, comparativement à 34 000 000 \$ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 24 000 000 \$ découlant principalement de l'utilisation de la dette pour financer les activités d'exploitation et d'investissement.

Situation financière au 30 juin 2025

Liquidités disponibles nettes de 60 108 000 \$, soit une facilité de crédit renouvelable disponible et inutilisée de 62 000 000 \$, moins un emprunt bancaire de 1 892 000 \$.

Au 30 juin 2025, la totalité du capital de 58 000 000 \$ sur la dette auprès de la société mère était à rembourser au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,9 année au 30 juin 2025 (0,4 année au 31 décembre 2024). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Le 28 juin 2023, la Société a conclu une facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 \$ venant à échéance le 15 juin 2025, intervenue avec QMI en tant que prêteur. Le 12 juin 2025, la Société a amendé celle-ci afin de proroger son échéance du 15 juin 2025 au 30 juin 2026. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au *Canadian Overnight Repo Rate Average* (« CORRA ») ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Le 28 juin 2023, la Société a également procédé à la clôture d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 20 000 000 \$, remboursable sur demande. Cette facilité de crédit à demande porte intérêt au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Les deux facilités de crédit comportent certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type d'ententes.

Au 30 juin 2025, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit à demande, alors que des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 2 441 000 \$. À cette même date, une somme de 58 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI. Au 31 décembre 2024, une somme de 382 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit à demande, en plus des lettres de crédit en circulation d'un montant total de 2 573 000 \$. À cette même date, une somme de 34 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI.

En décembre 2021, Investissement Québec a accordé un prêt non garanti et ne portant pas intérêt au montant maximal de 25 000 000 \$ à Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. afin d'appuyer la construction d'un quatrième studio de production. Le prêt comporte certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type de prêt. L'entente prévoit le remboursement du prêt par sept versements annuels débutant le 30 septembre 2027. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, aucun montant n'avait été déboursé par Investissement Québec relativement à ce prêt.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles externes et auprès de la société mère devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

Au 30 juin 2025, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses facilités de crédit renouvelables.

Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2025

Tableau 4

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 30 juin 2025 et 31 décembre 2024

(en milliers de dollars)

	30 juin 2025		31 décembre 2024		Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>						
Débiteurs	120 788	\$	134 835	\$	(14 047)	\$ Impact de l'encaissement de certains comptes à recevoir de clients et de sociétés associées ainsi que de la baisse du volume dans certains secteurs d'activités.
Contenu audiovisuel à long terme	71 416		82 517		(11 101)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités ainsi que de la baisse des avances à long terme.
<u>Passifs</u>						
Créditeurs, charges à payer et provisions	120 399	\$	145 454	\$	(25 055)	\$ Impact du paiement des soldes dus à la société mère, à des sociétés sous contrôle commun et à des fournisseurs, de la baisse du volume d'activités ainsi que du paiement d'indemnités de départ.
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	57 992		33 976		24 016	Impact de l'utilisation de la dette pour financer les activités d'exploitation et les activités d'investissement.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation de la Société comprennent les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que les engagements relatifs aux dépenses en immobilisations corporelles, actifs incorporels et autres engagements.

Afin d'obtenir un résumé des obligations contractuelles de la Société, veuillez vous référer au rapport de gestion annuel de Groupe TVA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. En date du 30 juin 2025, aucune modification significative n'a été apportée aux obligations contractuelles importantes de la Société depuis la fin de l'exercice précédent.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du second trimestre 2025, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 31 229 000 \$ (29 580 000 \$ au second trimestre 2024). La hausse provient principalement d'une augmentation des revenus de production et de postproduction auprès de sociétés associées ainsi que de l'augmentation des revenus de production commerciale auprès d'une société sous contrôle commun.

Pour le deuxième trimestre de 2025, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 28 245 000 \$ (26 323 000 \$ pour le second trimestre de 2024). La hausse provient principalement d'une augmentation des achats de contenu auprès de sociétés associées, nette d'une diminution d'achat d'espaces publicitaires auprès d'une société sous contrôle commun.

De plus, au cours du deuxième trimestre 2025, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 354 000 \$ (727 000 \$ au deuxième trimestre 2024). La diminution des honoraires de gestion facturés découle du transfert vers la société mère de certains services. Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 2 238 000 \$ pour les périodes de trois terminées les 30 juin 2025 et 2024 ainsi que des intérêts pour un montant de 1 134 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable garantie pour le deuxième trimestre 2025 (1 540 000 \$ pour la période correspondante de 2024).

Au cours des six premiers mois de 2025, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 59 987 000 \$ (58 134 000 \$ pour les six premiers mois de 2024). La hausse provient principalement d'une augmentation des revenus de production et de postproduction auprès de sociétés associées, nette d'une diminution des revenus de contenu auprès d'une société sous contrôle commun et d'une baisse des revenus publicitaires auprès d'une société sous contrôle commun également.

Pour les six premiers mois de 2025, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 58 471 000 \$ (61 997 000 \$ pour les six premiers mois de 2024). La baisse provient principalement d'une diminution des achats de contenu auprès de sociétés associées ainsi que d'une baisse d'achat d'espaces publicitaires auprès d'une société sous contrôle commun.

De plus, au cours du premier semestre 2025, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 694 000 \$ (1 568 000 \$ au premier semestre 2024). La diminution est expliquée par le même élément que celui mentionné ci-dessus.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 4 477 000 \$ pour les six premiers mois de 2025 et de 2024 ainsi que des intérêts pour un montant de 1 954 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable garantie pour les six premiers mois de 2025 (3 256 000 \$ pour la période correspondante de 2024).

Capital-actions

Le tableau 5 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 595 450 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 11 juillet 2025.

Tableau 5
Capital-actions en circulation au 11 juillet 2025
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2025, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à www.sedarplus.ca et www.groupepva.ca.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques reliés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.groupe TVA.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 31 juillet 2025 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 31 juillet 2025

Tableau 6
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2025		2024	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Exploitation				
Revenus	129 415 \$	119 668 \$	146 701 \$	112 416 \$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	1 754 \$	(20 494) \$	5 031 \$	12 221 \$
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(4 793) \$	(20 309) \$	(1 143) \$	2 608 \$
Données par action de base et diluées				
Résultat par action de base et dilué	(0,11) \$	(0,47) \$	(0,03) \$	0,06 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206
	2024		2023	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Exploitation				
Revenus	143 951 \$	129 161 \$	151 714 \$	118 620 \$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	13 170 \$	(19 301) \$	5 904 \$	16 485 \$
Perte nette attribuable aux actionnaires	(2 905) \$	(17 903) \$	(15 872) \$	(639) \$
Données par action de base et diluées				
Résultat par action de base et dilué	(0,07) \$	(0,41) \$	(0,37) \$	(0,01) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.